



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

CINQUIÈME ANNÉE

N° 243

23 Août 1902

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt. limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 fr. 50
Étranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
est estimée au plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON
(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :
AU BUREAU DU JOURNAL

COURSES DE THOISSEY

sous la Présidence d'honneur du Colonel MARCHAND

PRONOSTICS

Dimanche 24 Août

PROGRAMME

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL

Trot monté ou attelé. — 650 fr. — 3.200 mètres.

Billard.....	Volcan.....	C. T. M. vertes, E. tricolore.
Burtin.....	Urville.....	C. bleue, M. marron, T. rouge.
Bernard-Fleury.....	Anémone.....	C. T. mi-vert, mi-rouge.
Crozet.....	Olga.....	C. noire cercl. arg. T. or. E. blanche.
Delangle.....	Paquerette.....	C. T. bleue-pale.

Nos favoris : URVILLE gagnant; Anémone placé.

PRIX DU COMMERCE

Trot monté ou attelé. — 800 fr. — 3.800 mètres.

A. Bless.....	Unique..... (2000)	C. craniois, M. T. jaune.
Porchère.....	Duguesclin..... (1500)	C. grise, E. rouge, T. blanche.
A. de Savigny.....	Tropique..... (1500)	C. mauve, T. écrevette.
Ph. Savigny.....	Turluton..... (1500)	C. verte, T. noire.
Chateaufort.....	Hanni..... (1000)	C. rayée n. et bl. d'or. M. T. mi-n. mi-or.
De Monts.....	Vernonith..... (1000)	C. T. noire, E. cerise.
Ulysse.....	Trac.....	C. T. bleu-ciel, E. blanche.
Mare.....	Dandeleau..... (3000)	C. T. noire, E. verte.
Le Broze.....	Seabieuse.....	
Boujard.....	Thisaho.....	

Nos favoris : TRAC gagnant; Thisaho et Turluton placés.

PRIX DES AMATEURS

(Trot attelé). — Objets d'art 300 fr. — 3.500 mètres.

Pinguely.....	Brune.....	Delangle.....	Paquerette.....
Cottin.....	Margot.....	Brunard.....	Jim.....
Bouquet.....	Blondine.....		Rip.....

Nos favoris : BLONDINE gagnant; Jim placé.

PRIX DES DAMES

(Military 2^e série). — Objet d'art. — 3.000 mètres.

Legros.....	28 ^e drag.....	Pralines.....	Rondet.....	26 ^e drag.....	Royal II.....
De Vaussay.....	14 ^e chass.....	Innocent.....	De Mas-Latrie.....	2 ^e ».....	Bonté Royale.....
Dillon.....	16 ^e ».....	Taïeun.....	Prudel.....	2 ^e ».....	Wild West.....
Marcy-Monge.....	4 ^e d'artil.....	Tant mieux pour lui.....	De la Pradelle.....	11 ^e ».....	Violette III.....
Privat.....	8 ^e chas.....	Cid.....	De Jarac.....	11 ^e ».....	Le Rustique.....
Privat.....	8 ^e ».....	Bricoline.....	De Rogère.....	2 ^e ».....	Sapristi.....
Mugnet.....	8 ^e ».....	Diligent.....	De Lanerville.....	2 ^e ».....	Exilla.....

Nos favoris : VIOLETTE III gagnant; Innocent et Sapristi placés.

PRIX DE LA CIRCONSCRIPTION

(Trot monté ou attelé. — 650 fr. — 3.200 mètres.

Burtin.....	Urville.....	C. bleue, M. marron, T. rouge.
Bernard-Fleury.....	Anémone.....	C. T. mi-vert mi-rouge.
Billard.....	Volcan.....	C. T. M. vertes, E. tricolore.
Lallement.....	Martha.....	C. cerclée noir-blanc, M. T. noir.
Subrin.....	Vert-Galant.....	C. T. rouge, M. bleues.

Nos favoris : MARTHA gagnant; Vert Galant placé.

PRIX DE LA VILLE

(Course plate, gentlemen et jockeys). — 1.000 fr. — 2.000 mètres.

Porchère.....	Rajah.....	C. gris perle, E. rouge, T. blanche.
Lacorne.....	Faust.....	C. cerclée vert et cer. M. vertes, T. cer.
G. Bouchet.....	Le Franciscain.....	C. vieil or, T. rouge.
De Romanet.....	Bristol.....	C. turquoise, bref. et T. noires.
Desprez.....	Behova.....	
	Locomotive II.....	
A. Londe.....	Lugano.....	C. bleue, M. col et T. rouges.
L. de Romanet.....	Ramage.....	
Boulard.....	Sultane.....	
Ed. Revin.....	Léda.....	C. azur, E. et T. or.
Lauras.....	Castelmoron.....	C. bl. mar., croix de St-André jaune,
J. de Soras.....	Levrette II.....	M. T. jaunes
Du Bay.....	Silhouette III.....	C. mi-bleu-mi-cerise, E. et T. blanches.
Bérand.....	Garbur.....	
Durand.....	Porte-veine.....	C. et T. vert nil, M. v. rose.
	Rose du Bengale.....	

Nos favoris : SILHOUETTE III gagnant; Porte-veine et Levrette II placés.

LYON A THOISSEY (Gare de Romanèche-Thorins)

Les voitures publiques feront le service de la gare de Romanèche à Thoissey (6 kilomètres).

	ALLER		RETOUR	
LYON-PERRACHE.....	7 h. 45	10 h. 39	ROMANÈCHE.....	7 h. 06
ROMANÈCHE.....	9 h. 33	12 h. 39	LYON-PERRACHE.....	8 h. 58

PRIX (aller et retour) : 4.40 en 3^e et 6.75 en 2^e.

VÉLODROME DU PARC DE LA TÊTE-D'OR

GRANDE RÉUNION POPULAIRE

Dimanche 24 août.

Course de six heures

AMATEURS

Par équipes de deux coureurs se relayant à volonté.

Le départ sera donné à 11 heures du matin.

Le classement sera annoncé toutes les heures

ÉQUIPES ENGAGÉES

Néron et Méziat, Lyon.....	trio olore.
Rondelli et Bouffard, Lyon.....	bleu marine.
Millat et Gaillard, Lyon.....	blanc.
Andrieux et Gazel, Lyon.....	jaune or.
Diard et Devedeux, Saint-Etienne.....	rose.
Coquet et Oriol, Lyon.....	bleu ciel.
Uplat et Guillermin, Lyon.....	marron.
Viallon et X.....	Paris..... noir.
Hills et Hill, Lyon.....	orange.
Lemaire et X.....	Nogent..... violet foncé.
Teysier et Blanc, Grenoble.....	lilas.
Limandat et Mayot, Lyon.....	vert clair.
Lejeune et Sirugue, Dijon.....	vert foncé.
Marbach et Colin, Marseille.....	rouge.
Lamy et Bertholat, Lyon.....	gris.
Gargat et Comte, Lyon.....	grenat.

PRIX DES PLACES : Premières, 1 fr. Secondes 0 fr. 50.

Demi-tarif aux membres des Sociétés cyclistes lyonnaises, sur présentation de leur carte.

Courses de Paray-le-Monial

Dimanche, 24 août.

PRIX DU GOUVERNEMENT

Trot monté (3.200 m.)

Pesle.....	Urbain.....
Beauchamp.....	Tric.....
Beauchamp.....	Ursa.....
de Chantemerle.....	Une.....

Nos favoris : TRIC, gagnant; Urbain, placé.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI SANG

Trot attelé ou monté (4.000 m.)

Jeanrot.....	Olga.....
Pesle.....	Urzy.....
Jeanrot.....	Union.....
Beauchamp.....	Tric.....
de Chantemerle.....	Uriage.....
Porchère.....	Ascension.....

Nos favoris : ASCENSION, gagnant; Urzy, placé.

PRIX DE LA VILLE

Trot monté ou attelé (2.000 m.)

Campionnet.....	Vol d'Oiseau.....
Rollier-Gondard.....	Venise.....
Lamboret.....	Vaillante.....
Carnat.....	Paquerette.....
Condard.....	Violette.....
Batailly.....	Monarque.....

Nos favoris : MONARQUE, gagnant; Paquerette, placée.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DE SPORT DE FRANCE

St.-ch., hacks et hunt. gentl. rid. (3.400 m.)

L. de Romanet.....	Gaillarde.....
	Étamine.....
	Balthazar.....
	Opportan.....
E. Mathens.....	Geitwater.....

Nos favoris : GAILLARDE, gagnant; Etamine, placée.

PRIX DE LA COMPAGNIE P.-L.-M.

Hales, hacks et hunters, gentlemen (2.800 m.)

P. de Melz.....	Deep.....
G. Bertren.....	Six-Pence.....
J. Thirouin.....	La Musique.....
L. de Romanet.....	Orange.....
	Grenade.....
	Étamine.....
F. Oesinger.....	Cronstadt.....
L. Mathens.....	Geitwater.....
A. Bérand.....	Boulaq.....

Nos favoris : ECURIE DE ROMANET, gagnant; Boulaq et La Musique, placés.

LA VAPEUR EST REINE ! Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLLET l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demandez le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, à Paris.

Le Raid Bruxelles-Ostende

Il n'est question en ce moment, dans les cercles d'officiers et dans les milieux sportifs, que de la grande épreuve internationale réservée aux officiers de cavalerie et qui doit être courue mercredi prochain, 27 courant, sur un parcours de 135 kilomètres entre Bruxelles et Ostende.

Les organisateurs avaient reçu, dès le début, de nombreux engagements. Après la Belgique qui présente 40 cavaliers, la France aura le plus important contingent avec 20 officiers autorisés à s'y rendre ensuite des épreuves préliminaires sur les 72 inscrits. On compte, d'autre part, 9 Hollandais, 4 Russes, 2 Anglais, 2 Suédois, 2 Allemands, 1 Grec, 1 Norvégien et 1 Suisse. Cette épreuve aura donc un caractère franchement international.

On affirme que si de nombreux officiers allemands se disposaient à prendre part à ce Raid, un ordre supérieur serait venu leur interdire, à un grand nombre, tout au moins, d'y participer, les uns prétendant que l'empereur d'Allemagne n'a pris cette mesure que sur les instances de la Société Protectrice des animaux; tant de sensiblerie a bien lieu de nous surprendre chez un tel homme. D'autres allèguent le souvenir du Concours Hippique de Turin où les officiers allemands ne brillèrent que par leur raideur. Quoiqu'il en soit, nous constatons avec plaisir que l'autorité militaire française a, contrairement à ses habitudes, fourni à nos jeunes officiers le moyen de se rencontrer avec les officiers des armées étrangères, aussi regrettons-nous vivement l'absence des officiers allemands. Quelques journaux spéciaux de Belgique donnent déjà des favoris, on cite pour la France, les lieutenants de Gombert du 3^e hussard et Raoul, les officiers suédois Brod Douglas et Carl Silfversvard. C'est aller un peu vite en besogne, car le raid diffère complètement des épreuves préliminaires qui n'avaient d'autre but que de prouver l'endurance du cavalier. Nous sommes convaincus que nos officiers sauront défendre avec énergie et habileté les couleurs françaises et que notre cavalerie, si remarquable, enregistrera un succès de plus.

La garnison de Lyon sera représentée par M. le lieutenant Perret, du 2^e dragons, qui dans les épreuves ordonnées par le ministre de la guerre, pour juger du degré d'entraînement des cavaliers et des chevaux, a réussi à couvrir les 80 kilomètres en 2 h. 55", avec huit chevaux. Parmi ces chevaux se trouvait la jument Mother-Meldrum appartenant à M. Perret, qui a fait 20 kilomètres en 43". C'est cette jument qui est engagée dans le raid. Ces belles épreuves nous font espérer que M. le lieutenant Perret se présentera à Ostende avec les meilleures chances de succès.

Signalons aussi parmi les officiers français inscrits les excellents cavaliers que nous avons pu voir à de nombreuses reprises sur nos hippodromes et dans les courses de la région. MM. les lieutenants Lepic, du 5^e chasseurs, Beaulieu, du 28^e dragons, Romieux, du 8^e dragons, Haëtjens, du 3^e dragons, Ving, du 11^e hussards, etc. La plupart des concurrents n'ont engagé qu'un seul cheval pour courir ce raid, mais quelques uns en ont fait inscrire deux et même trois pour les avoir à leur disposition. Voici le classement des chevaux par race: demi-sang, 69; pur-sang, 32; irlandais, 28; indigènes, 5; anglais, 4; américains, 2; normand, 1; anglo-arabe, 1.

En outre, de nombreux prix offerts par le roi Léopold, par la ville d'Ostende, par le comité international, par la remonte de l'Etat belge, par le Jockey-Club, etc., les prix en espèces sont de 4.000 fr., 2.500 fr., 1.800 fr., 1.200 fr. et trois de 1.000 fr.

Les officiers français désignés pour prendre part à ce raid se sont réunis à Cambrai, où un train militaire spécial les conduira à destination de Bruxelles, en vue de l'épreuve qui sera courue mercredi prochain.

Courses de Thoissey

Demain la charmante petite ville de Thoissey inaugurera ses courses hippiques et donnera sa première réunion avec un succès assuré, dont nous sommes heureux de féliciter les organisateurs.

En effet, les champs sont nombreux; 56 engagements ont été envoyés et les arrivées seront certainement très disputées. Le prix de la ville (course plate) a réuni 16 engagements et constituera avec le Military le principal attrait de la journée.

M. le colonel Marchand, président d'honneur de la Société des courses de Thoissey, et qui se trouve actuellement dans son pays, assistera à cette première réunion en compagnie de son ami le capitaine Baradier.

Les Lyonnais se rendront certainement en foule dans la charmante ville de Thoissey où l'hospitalité est légendaire.

Nous publions d'autre part le programme et nos pronostics.

Nouvelles Hippiques

M. Lafond, propriétaire de la Grange-Rouge, à Limas, près Villefranche, et membre du Comité de la Société Sportive du Rhône, a reçu des mains du Ministre de la Guerre, la croix de chevalier du Mérite agricole, à l'occasion des fêtes patriotiques du 15 août, à Villefranche. Nous sommes heureux de féliciter M. Lafond de cette distinction si justement méritée. C'est grâce à son initiative et à ses heureuses démarches, nous ne l'oublions pas, que Villefranche a retrouvé des courses hippiques organisées dans ses prairies, à proximité de la Saône, et dont les deux journées restent maintenant de tradition. M. Lafond s'est activement occupé d'élevage et a su contribuer aussi, aux succès remportés dans notre région par l'Ecurie de notre sympathique propriétaire, M. Ph. Savigny, de Limas.

La Société Sportive de Marseille vient de publier l'avant-programme de sa 15^e journée, qui aura lieu le dimanche 14 septembre. Nous pensons insérer prochainement celui de la Société Sportive du Rhône, dont la prochaine réunion est fixée au 28 septembre.

M. Porchère vient d'acheter Bertie à Mme Delcroix et Ascension à M. Bless. C'est sous les couleurs de leur nouveau propriétaire que les deux chevaux ont couru dimanche dernier à Saint-Etienne.

De nombreux lecteurs nous ont reproché de ne pas avoir publié les engagements des courses de Chalambon, que la société des courses de cette ville ne nous a pas fait parvenir contrairement aux usages. Il est plus que probable que le petit nombre de chevaux engagés, en a été la seule cause, les organisateurs n'ayant probablement pas voulu décourager les amateurs de notre ville.

Dans les courses de propriétaires, M. Lindelender, d'Avignon, ancien sous-officier de cavalerie, a été très gravement blessé dans deux panaches consécutifs.

Il a été transporté mourant dans une maison voisine.

Une nouvelle peut être prématurée circule en ce moment. Un de nos sympathiques propriétaires lyonnais serait sur le point de quitter Lyon pour Paray-le-Monial, où comme associé d'un propriétaire-éleveur bien connu continuerait à s'occuper de l'entraînement. Nous espérons que cette détermination n'est pas définitive et que nous conserverons ici, un cavalier dont la monte est toujours si appréciée.

Dimanche dernier dans une course à réclamation (?) à Saint-Etienne nous avons eu encore une fois la pénible surprise de voir une réclamation... avant la course et sur la lettre du règlement. Un des chevaux engagés amenés sur l'hippodrome quelques instants après le délai fixé pour ces sortes d'épreuves, n'a pu prendre part à la course, ensuite de la constatation très habilement faite de ce retard.

Bien que fondée, cette réclamation devant laquelle le propriétaire lésé, s'est lui-même incliné avec une bonne grâce exemple de tout esprit de pareille réciprocité, n'en a que plus choqué tous les habitués de nos hippodromes. Heureusement que de tels moyens sont assez rares entre nos gentlemen, pour être signalés et regrettés. N'est-ce pas le cas de dire: summum jus summa injuria.

La Société des courses d'Aix-les-Bains, à la suite du succès qu'a obtenu son premier meeting de juillet a décidé de donner une journée supplémentaire en septembre. Cette réunion se composera donc de deux journées qui ont été fixées au dimanche 7 et au mercredi 10 septembre et dont nous publions d'autre part le programme.

Signalons le succès remporté comme cycliste par M. Giroud, membre du Comité de la Société Sportive du Rhône et qui s'est adjugé le championnat amateur de l'Auto-Cyclophile Lyonnais. En lui adressant nos félicitations, nous sommes heureux de constater une fois de plus la pratique de tous les sports chez les gentlemen.

Les courses de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Loire) auront lieu dimanche prochain, 31 août. Nous en publions les engagements dans notre prochain numéro.

M. Bernard-Fleury, le propriétaire de trotteurs et dont nous vîmes les couleurs sur la plupart de nos hippodromes régionaux, vient de décider, pour des raisons de famille, de ne plus faire courir. De ce fait, tous ses chevaux sont à vendre et son jockey A. Chevallier, est libre de tout engagement. On peut lui écrire, 22, rue Tupin, à Lyon.

Miss Sidney, qui rendait jusqu'à 550 m., s'est classée troisième mardi, dans le handicap

RÉCLAMEZ PARTOUT LES TIMBRES REMISES ROUGES DE L'UNION COMMERCIALE

Voitures d'Excursion

Mail-Coach — Landaux — Victorias

LUCAIN Frères, 4, place Grolier — LYON

ÉCHO DE LAFFREY

Course touristique, 4 places. — 1^{er}: M. X, sur Voiture MORS, battant toutes les autres marques.

CONCOURS DE CONSOMMATION DE L'AUTO-CYCLOPHILE LYONNAIS

Voitures. — 1^{er}: COLLOMB, sur Voiture MORS
Voitures légères: ARCHINARD, sur Voiture SCHAUDER, 1^{er} vit., 1^{er} concours.

En vente à l'Agence d'Automobiles J. COLLONB, 5, rue Vendôme, LYON

de Courral, derrière Anselor (4 300) et Pourquoi (4.350).

Le championnat d'Europe, au trot, s'est couru dimanche à Baden Baden, en trois heats, sur 1.600 mètres. La victoire définitive est revenue à *Greenbrino*, qui a remporté le 1^{er} et le 3^e heat en 1'22". Le meilleur temps a été fait par *Caid*, qui a gagné le 2^e heat en 1'20".

Lambin II, à la marquise de Vivens, vient d'être engagé dans le meeting de St-Cloud, où il sera drivé par M. Berthon. Espérons que le poulain de la marquise de Vivens se livrera un peu mieux qu'à Saint-Etienne, où il s'est placé troisième derrière *Voltagre*.

Il disputera demain le prix Hennebert, 4.000 fr. (3.000 m.), mercredi le prix Flush, 10.000 fr. (2.800 m.) et, samedi, le prix de Pompadour, 2.800 fr. (2.800 m.).

Uses, à M. A. Beauchamp, est également engagé mercredi à St-Cloud, où il disputera le prix Phéonon (monté) sur 2.600 mètres. Nous souhaitons bonne chance aux représentants de notre région.

M. Lieux a vendu Clermont à M. Barron, l'entraîneur de M. de Sainte-Péreuse.

Nous sommes heureux de signaler les nouveaux succès remportés aux courses de St-Etienne par les chevaux de MM. Savigny et Lafont. Samedi, *Nacelle* gagnait les deux heats, battant *Killona* à la marquise de Vivens et *Sans-Peur* à M. Ulysse. — Le lendemain *Nacelle*, ayant gagné un premier prix la veille, n'était plus qualifiée. Ce fut alors *Turluton*, l'outsider des courses de Villefranche en 1901, qui fut chargé de soutenir la réputation de la jeune écurie caladoise. Il s'en acquitta si bien qu'aucun des chevaux présents ne put le mettre à l'ouvrage, et gagna facilement. G. : 78 fr. 50 au pesage et 113 fr. 50 à la pelouse.

Toutes nos félicitations à MM. Savigny et Lafont, ainsi qu'à M. Prat qui, avec *Locomolice II*, assurait un nouveau succès parmi les membres du Comité de la *Société Sportive du Rhône*.

Un curieux accident est arrivé dimanche aux courses de Mondoubleau. Le trotteur *Urétral*, en disputant l'Internationale attelée, a accroché un piquet, brisé son sulky et jeté son driver à terre, puis il s'est emballé en tous sens et s'est jeté sur Phryné, à M. Odeau, qui terminait la course; celle-ci a été tuée par le choc. Urétral est mort, lui aussi, quelques instants après.

Le starter des courses de Deauville, M. Figez, vient demander le retrait de licence de Mac Intyre, et la mise à pied de Rigby jusqu'au 15 octobre. Ces deux jockeys ayant fait preuve d'une excessive insubordination à ses ordres.

Le Grand Prix de Deauville couru dimanche dernier, s'est terminé par la victoire de *Maximum* devant *Surprenant* et *Escaum*.

Cette course a fourni au vainqueur l'occasion d'affirmer, à nouveau, une qualité qui le classe parmi les meilleurs chevaux que nous ayons eus en cette dernière période. La grosse surcharge de treize livres n'a pu l'empêcher, non seulement de gagner, mais encore de gagner dans le style le plus impressionnant.

On a beaucoup remarqué à l'entraînement à Deauville, la nouvelle selle dont se sert M. Charron. Elle diffère sensiblement des selles ordinaires par les avancées qui viennent à vingt-cinq ou trente centimètres plus en avant et permettent aux genoux, lorsqu'on monte à l'américaine de se poser sur le cuir au lieu de frotter sur la peau du cheval. Plusieurs jockeys l'ont essayée et ont trouvé l'idée très bonne.

M. Mermier, de Saint-Etienne, vient d'acheter au baron de Grainville, la pouliche *Varacillaise*, par Pompéi et Agnès-Va, et le poulain *Américain*, par Aranger et Agnès-Va.

M. Bouasté, propriétaire, ignorant, nous supposons, le règlement, s'était permis, aux courses de Langon, de driver un autre cheval que le sien, qui prenait part également à l'épreuve.

Sur une réclamation de la Société du Demi-Sang, usant de l'article du règlement a distancé le cheval que driver Bouasté de la première place et interdit à ce dernier de monter.

Des ordres ont été donnés pour l'installation à Saint-Cloud de deux starting gates, qui fonctionneront dès les réunions de septembre. C'est le système Cornuault qui a été adopté par la Société du Demi-Sang.

On annonce que *Garde du Corps* se présentera avec la monte de M. d'Englesqueville au poteau dans le Grand Steeple-Chase de Lucerne où sont engagés plusieurs chevaux de la région.

Courses de Saint-Etienne

La coïncidence des courses de Saint-Etienne avec celles de la Tour du Pin et des quelques autres qui ont lieu dans la région n'a pas manqué encore de se faire entendre à Villars. A part deux ou trois épreuves, les autres courses réduites à 2 partants n'ont présenté aucun intérêt. Il y aura lieu, je crois, pour la *Société Hippique Stéphanoise* de changer la date pour l'année prochaine, car il est certain que le public spécial qui alimente le pari mutuel s'abstiendrait, avec des champs si peu fournis, de tout déplacement sur l'hypodrome de Villars.

La première journée a été cependant la plus intéressante. A noter la bonne course de *Silhouette III*, fort bien montée par Optel; la distance a paru un peu longue à *Ruinette*; *Fil d'Or* s'est dérobé, alors qu'il avait course gagnée et a causé une amère désillusion à ses nombreux partisans.

La seconde journée n'a même pas offert autant d'intérêt. *Turluton* a renouvelé à un an de distance sa victoire de Villefranche, rapportant à ses heureux preneurs la jolie somme de 78 francs *Orage*, qui paraît revenir en forme, a battu facilement *Réactionnaire*, en forme, avec trop de confiance par Boody. Il est vrai que la défaite

du cheval de M. Crouzon comporte de sérieuses excuses, et qu'après un repos bien mérité, le fils de Keraunos pourrait bien en appeler de sa défaite: Les parieurs malheureux qui espéraient se refaire avec *Sapristi* ont été de nouveau éfrillés par suite de la chute malencontreuse de son propriétaire. La course est revenue à *Innocent*, fort bien monté par M. de Vaussay devant *Diligent* et *Taicoun*.

Dimanche 17 août

PRIX DES REMONTÉS (trot attelé ou monté). — 1. Roi-Soleil, à M. H. Forissier; 2. Zéphir, à M. H. Garnier; 3. Brillant, à M. H. Forissier. *Mutuel*: G. : 31 fr. 50; placé 25 fr. 50.

PRIX DU GOUVERNEMENT (trot attelé ou monté). — 1. Faisan III, à la marquise de Vivens; 2. Voldgrene, à M. A. Bloss; 3. Violette, à la marquise de Vivens. *Mutuel*: G. : 5 fr. 50; placé 8 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT (course de haies). — 1. Fil-d'Or, à M. de Montégu; 2. Munito, à M. T. Dugas. *Mutuel*: G. : 10 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT DU DEMI-SANG (trot attelé ou monté). — 1. Turluton, à M. Savigny; 2. Sans-Peur, à M. Ulysse. *Mutuel*: G. : 78 fr. 50; placé 17 fr.

PRIX DORIAN (course de haies, gentlemen-riders). — 1. Locomotive II, à M. Duprez; 2. Oppurtun, à M. F. de Montaigu. *Mutuel*: G. : 9 fr. 50.

PRIX DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE (steeple-chase). 1. Orage, à M. de Romanet; 2. Réactionnaire, à M. Crouzon. *Mutuel*: G. : 10 fr. 50.

PRIX DE FURENS (steeple-chase militaire). — 1. Innocent, à M. de Vaussay, lieutenant au 1^{er} chasseurs; 2. Diligent, à M. Muguet, sous-lieutenant au 1^{er} dragons; 3. Taicoun, à M. Dillon, sous-lieutenant au 16^e chasseurs.

Samedi 16 août

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (trot attelé ou monté). 1. Violette, à Mme la marquise de Vivens; 2. Caline, à M. P. Poneet; 3. Urika, à Mme la marquise de Vivens. *Mutuel*: G. : 75 fr. 50; placé 75 et 65 fr.

PRIX DU HARAS DE CIVENS (Handicap-International, au trot attelé ou monté, en partie liée). — 1. Nacelle, à M. Savigny; 2. Killona, à Mme la marquise de Vivens; 3. Sans-Peur, à M. Ulysse. *Mutuel*: G. : 23, 50.

PRIX DE LA LOIRE. — 1. Silhouette III, à M. du Bay; 2. Rainette, à M. John Moore; 3. Ikora, à M. T. Dugas; N. P. Casoar, Quick, Rajah. *Mutuel*: G. : 19 fr. 50; placé 8 et 7 fr. 50.

PRIX DU HARAS DE CIVENS. — 2^e épreuve: 1. Nacelle, à M. Savigny; 2. Killona, à Mme la marquise de Vivens; 3. Sans-Peur, à M. Ulysse. *Mutuel*: G. : 20 fr.

PRIX DU GRAND CERCLE (Course de haies, gentlemen et jockeys). — 1. Bertie, à M. Porchère; 2. Gardénia, à M. de Romanet; N. P. Dijon, Fil d'Or (dérobé). *Mutuel*: G. : 33 fr., placé 7 francs.

CROSS-COUNTRY (Steeple-chase militaire). — 1. Innocent, à M. de Vaussay, lieutenant au 1^{er} chasseurs; 2. Vaporisateur, à M. Vignon, lieutenant au 30^e dragons; 3. Semelé, ex-Nelly, à M. de Vergnette, sous-lieutenant au 1^{er} chasseurs. *Mutuel*: G. : 11 fr. 50.

Courses de la Tour-du-Pin.

Dimanche 17 août.

PRIX DU CHEMIN DE FER (Haies, handicap). — 1.500 fr. — 2.800 mètres: 1. Fleuret, à M. A. Zafropulo; 2. Coin de la West, à Mme Delcroix; 3. Garbure, à M. A. Bérard fils. *Mutuel*: G. : 16 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES (Military 2^e série). 2.000 mètres: 1. Royal II, à M. A. Rondel; 2. Doctress, à M. Portalis; 3. Vif Argent, à M. A. Thomas. *Mutuel*: G. : 8 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT (Course de haies). — 2.000 fr. — 3.000 m. — 1. Sainte-Allouest, à M. J. Moore; 2. Porte Veine, à M. A. Bérard fils; 3. Arlésienne, à M. A. Bérard. *Mutuel*: G. : 9 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES (Steeple-Chase, 6^e série). — 2.600 fr. — 3.400 m. — 1. Gillette, à M. L. de Romanet, *Walk-over*.

Courses de Chalamont

Vendredi 15 août

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Au trot monté) — 700 fr.; 2.800 mètres. — 1. Urville, à M. Burtin 2,875 (5'42), le propriétaire; 2. Anémone, à M. Bernard 2,875 (5'46") Chevallier; 3. Villars, à M. J. Durand 2,800 (6'04). N. P. Virgule, Rosalie, Sédempteur, Uim. — *Mutuel*: G. : 9 fr. 50; placé: remboursé.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES (Course plate), 600 francs; 2.500 mètres. — 1. Behova (72 kil.), à M. Desprez (M. Prat); 2. Rose du Bengale (60), au lieutenant Durand (le propriétaire). Gagné d'une demi longueur. — *Mutuel*: G. : 6 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (Au trot monté). — 1.500 fr.; 3.100 mètres. — 1. Véronique, à M. L. Tacquet 3,150 (5'38 1/4), Bernard. — 2. Vigneron à M. de Chantemerle 3,100 (5'44), Levivier. — N. P. : Velleda. — *Mutuel*: G. : 12 fr. 50.

PRIX DE LA VILLE DE CHALAMONT (Course de haies). — 600 fr.; 2.800 mètres. — 1. Locomotive II (73 k.), à M. Prat (M. Desprez), *Walk-over*.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (Trot monté ou attelé). — 500 fr.; 3.250 mètres. — 1. Roussy (m), à M. Cadiot 2,900 (5'26"), le propriétaire; 2. Volcan (m), à M. Billard 2,800 (5'29"), Batailly; 3. Urville (att.), à M. Durand 2,800 (5'44") 1/2, le propriétaire. — N. P. : Anémone, Villars, Dandeleau. — *Mutuel*: G. : 7 fr. 50; placé: 7 et 12 fr.

PRIX DE CONSOLATION (Trot monté). — 300 fr.; 2.800 mètres. — 1. Rosalie, à M. Bidard 2,800, le propriétaire; 2. Uim, à M. Durand 2,900, le propriétaire. — N. P. : Sédempteur, Vorace, Valromey. — *Mutuel*: G. : 10 fr. 50; placé: remboursé.

Courses du Creusot

Dimanche, 17 août

PRIX DE CHANLIAU (Trot monté ou attelé). — 1.000 francs; 3.000 mètres. — 1. Fauvette (Courtois). — 1. Monarque (Clair); 3. Girondin (Dance). — N. P. : Paquerette. — *Mutuel*: G. : 20 fr., placé: 9 et 9 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DE SPORT DE FRANCE (Steeple-chase). — 1.000 fr.; 3.400 mètres. — 1. Karamane (M. de Brosse), *Walk-over*.

OKS DU CENTRE (Trot monté). — 1.000 fr.; 3.000 mètres. — 1. Velleda (Bernard); 2. Vestale (Le Vivier); 3. Vendée (Roche); 4. Violette (Canada). — *Mutuel*: G. : 9 fr. 50; placé: 6 fr. 50 et 8 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE (haies). — 2.000 fr.; 3.000 mètres. — 1. Levrette II (M. de Brosse); 2. Flavert (Stone); 3. Sabine II (Bière). — N. P. : Palestro. Deux longueurs, encoure. — *Mutuel*: G. : 25 fr. 50; placé: 7 et 7 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG (trot monté). — 1.000 fr.; 3.500 mètres. — 1. (Bernadin); 2. Uzès (Meunier); 3. Véronique (Bernard). — N. P. : Hirondelle. — *Mutuel*: G. : 13 fr.; placé: 6 fr. 50 et 7 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLES CHASES (Steeple-chase, 6^e série). — 2.600 fr.; 3.400 mètres. — 1. Indienne (M. de Contenois); 2. Mésie (Bourdalo); 3. Le Valérien (Stone). — N. P. : Loriot, dérobé; Prytanée, dérobé. Dix longueurs et loin. — *Mutuel*: G. : 33 fr.; placé: 13 fr. 50 et 9 fr. 50.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (trotte-papier). — Objets d'art; 600 mètres. — 1. Trouva (M. de Lausanne); 2. Tournure (M. de Beaupin). Deux longueurs. — *Mutuel*: G. : 8 fr.

Courses de Décize

Dimanche, 17 août

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (Au trot monté). — 1. Urzy, à M. A. Pesle 2,550 (4'36), Lepoutier; 2. Usbech, à M. E. Guyon 2,600 (4'38), Tardivon; 3. Uxor, à M. A. Cadiot 2,525 (4'44"), le propriétaire. — *Mutuel*: G. : 8 fr. 50.

GRAND PRIX DE DÉCIZE (Au trot monté). — 3.600 mètres. — 1. Venise, à M. E. Guyon (6'13), Tardivon; 2. Vivier, à M. A. Pesle (6'36), Lepoutier; 3. Violette, à M. G. Perrot (7'02), M-chot; 4. Vol d'oiseau, à M. F. Campionnet (7'40), Rollier. — *Mutuel*: G. : 5 fr. 50; placé: remboursé.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT — Course plate. — 1.000 fr.; 2.200 mètres. — 1. Exploit, à M. P. Watkins (52 kil.), Burland; 2. Karnac, à M. P. Watkins (54), Gontrand; 3. Bala, à M. J. de Bellefond (60 1/2). Fournier; 4. Chauvin, au vicomte de Montlivaull (54 k.), Pons. Gagné d'une longueur. — *Mutuel*: G. : 5 fr. 50; placé: 6 et 5 fr. 50.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (Au trot monté). — 1.500 fr.; 3.600 mètres. — 1. Urbain, à M. A. Pesle 3,625 (6'35"), Lepoutier; 2. Verveine, à M. E. Guyon 3,600 (6'44), Tardivon; 3. Olga, à M. A. Cadiot 3,725 (6'59), Lamy; 4. Uxor, à M. A. Cadiot 3,625 (7'07"), le propriétaire; 5. Vaumas, à M. A. Beauchamp 3,600 (7'13"), Poirier. — *Mutuel*: G. : 8 fr. 50; placé: 6 fr. 50 et 7 fr.

MILITARY, 2^e SÉRIE. — 2.000 mètres. — 1. Maine-et-Loire, à M. Générard (80 kil.), le propriétaire; 2. Phœbus, à M. Peillon (80 kil.). Deux partants; Triple dérobade de Phœbus. — *Mutuel*: G. : 8 fr. 50.

Courses d'Aix-les-Bains

Cinquième jour. — Dimanche 7 septembre

Prix de la Compagnie P. L. M. (Au trot attelé ou monté). — 1.000 fr., pour chevaux entiers, hongres et juments nés et élevés en France, âgés de 3 ans et au-dessus n'ayant pas gagné depuis le 1^{er} janvier 1900 une somme supérieure à 15.000 fr., entrées comprises. Les chevaux de 4 ans n'ayant pas couru au moins quatre courses depuis le 1^{er} janvier 1901, jusqu'au moment de la clôture des engagements ne sont pas qualifiés pour cette épreuve. Les chevaux de 3 ans n'ayant pas de vitesse supérieure à 1 minute 45 secondes avanceront de 50 mètres. Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1900 une somme de 1.000 fr. ou moins partent à 2.850 m.; 2.000 fr. à 2.875 m.; 3.000 fr. à 2.900 m.; 4.000 fr. à 2.925 m.; 5.000 fr. à 2.950 m.; 6.000 fr. à 2.975 m.; 7.000 fr. à 3.000 m.; 8.000 fr. à 3.025 m.; 9.000 fr. à 3.050 m.; inférieure à 15.000 fr. à 3.075 m. — Entrée: 20 fr. — Engagements jusqu'au jeudi 28 août, avant midi, chez M. Aubier, 15, place Bellecour, Lyon.

Prix du Conseil Général de la Savoie. (A réclamer). — 1.500 fr., pour tous chevaux de 2 ans, né et élevé en France. Entrée: 50 fr.; les entrées au second après que le troisième aura doublé la sienne. Poids: 56 kil. Tous les chevaux à vendre pour 6.000 fr. Les chevaux à vendre pour 5.000 fr. recevront 2 kil.; pour 4.000 fr., 4 kil.; pour 3.000 fr., 6 kil. Les chevaux ayant courus sans gagner recevront, en outre, 2 kil. — Distance: 1.100 mètres environ. — Engagements jusqu'au jeudi 28 août, avant midi, chez M. J. Leconte, à Aix-les-Bains.

Deuxième Prix de la ville d'Aix-les-Bains. — (Haies et Hunters, International, Gentleman-riders). — 1.500 fr., pour hacks et hunters de 3 ans et au-dessus. Entrée, 30 fr. Poids: 3 ans, 68 kil.; 4 ans, 70 kil.; 5 ans et au dessus, 72 kil. — Le gagnant d'un prix de 1.000 fr. dans l'année portera 2 kilos de plus; de deux ou plusieurs de ces prix, 4 kilos. Les chevaux non qualifiés hacks et hunters seront aussi admis aux mêmes conditions, mais ils seront de droit à réclamer pour 3.000 fr. Ceux mis à réclamer pour 2.000 fr. recevront 2 kilos de décharge, pour 1.000 fr. 4 kil. Les gentlemen n'ayant pas gagné une course plate dans l'année recevront en outre une décharge de 2 kilos. — Distance: 2.200 mètres environ. — Engagements jusqu'au jeudi 28 août, avant midi, chez M. J. Leconte à Aix-les-Bains.

Prix des Allobroges (Steeple-chase militaire, deuxième série. Officiers). — Valeur 800 fr. Conditions nouvelles. — Distance 3.000 mètres environ. — Engagements jusqu'au jeudi 28 août, avant midi, chez M. Lallement, 1, rue de Castiglione, à Paris.

Sixième jour. — Mercredi 10 septembre

Prix du Bourget (A réclamer). — 1.500 fr. pour chevaux entiers hongres et juments de 2 ans et au-dessus à réclamer pour 8.000 fr. — Entrée 20 fr. moitié forfait; la moitié des entrées au second après que le quatrième aura retiré la sienne. — Poids: 2 ans, 50 kil.; 3 ans, 59 kil.; 4 ans et au-dessus, 62 kil. Tout cheval mis à réclamer pour 6.008 fr. recevra 1 kil. de décharge; pour 3.000 fr. 3 kil.; pour 1.000 fr., 7 kil. — Distance: 1.000 mètres environ.

Prix des Glaciers. — (Haies à réclamer Hacks et Hunters, Gentleman-riders). — 1.000 fr. pour hacks et hunters de 3 ans et au-dessus n'ayant pas dans l'année gagné 4.000 fr. en un ou plusieurs prix. — Entrée: 25 fr. Poids: 3 ans, 67 kil.; 4 ans, 71 kil.; 5 ans et au-dessus 72 kil. Tout cheval ayant gagné depuis le 1^{er} janvier une somme de 1.000 fr. en un ou plusieurs prix por-

tera 2 kil. 1/2 de surcharge; de 2.000 fr., 5 kil.; de 3.000 fr., 7 kil. 1/2. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 5 kil. de décharge. Seront admis aux mêmes conditions les chevaux de toute espèce et de tous pays, de 3 ans et au-dessus, non qualifiés hacks et hunters, mais ils seront de droit à réclamer pour 2.000 fr. Les gentlemen n'ayant pas gagné une course à obstacle en 1902 recevront, en outre, 2 kil. de décharge. — Distance: 2.800 mètres environ.

Prix des Casinos. — 3.000 francs, pour chevaux de 2 ans n'ayant pas gagné à réclamer excepté jus qu'au moment de la course. Entrée, 50 fr., moitié forfait. Poids: 53 kil. Le gagnant d'une somme de 1.000 fr. en un ou plusieurs prix portera 1 kil. de plus; de 2.000 fr., 2 kil. 1/2; de 3.000 fr. ou plus 5 kilos. — Distance: 1.100 m.

Pour ces courses, engagements jusqu'au dimanche 7 septembre, avant 7 heures du soir, chez M. J. Leconte, à Aix-les-Bains.

Prix de la Société du Demi-Sang (Trot attelé ou monté). — 1.500 francs et les entrées pour chevaux entiers et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 3 ans et au-dessus. Pour les qualifier dans cette épreuve les chevaux de 4 ans et au-dessus devront avoir couru au moins 4 courses à l'âge de 3 ans, ou bien 2 courses en 1901, et 2 courses en 1902. Il ne sera tenu compte que des vitesses obtenues depuis janvier 1901. Les vitesses obtenues à Nice et Lyon, de même que celles obtenues sur des distances inférieures à 2.800 mètres seront déchargées de 2 secondes. La fraction de seconde compte pour la seconde entière. Les chevaux de 3 ans n'ayant pas de vitesse supérieure à 1 minute 45 secondes avancent de 50 mètres.

Les chevaux ayant une vitesse de 1 minute 45 secondes ou moins partent à 3.000 mètres; de 1 min. 44 sec. à 3.025 m.; de 1 min. 43 sec. à 3.050 m.; de 1 min. 42 sec. à 3.075 m. de 1 min. 51 sec. à 3.100 m.; de 1 min. 40 sec. à 3.125 m.; de 1 min. 39 sec. à 3.150 m.; de 1 min. 38 sec. à 3.175 m.; de 1 min. 37 sec. à 3.200 m.; de 1 min. 36 sec. à 3.225 m.; de 1 min. 35 sec. à 3.250 m.; supérieure à 1 min. 35 sec. à 3.275 m.

Les chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas de vitesse depuis 1901 partent à 3.150 mètres. Les chevaux de 3 ans n'ayant pas de vitesse partent 2.950 mètres. Entrée: 30 francs. Engagements jusqu'au jeudi 28 août, avant midi, chez M. Aubier, 15, place Bellecour, Lyon.

Dans le prochain numéro nous publierons l'ancien programme des *Courses de Feurs*.

AVIS AUX SPORTMEN. — La maison de l'Amazone, 2, rue Palais-Grillet, angle rue Grenette, s'est fait une spécialité des vêtements de sport pour Dames et Messieurs, à l'instar de Paris, à des prix modérés. Un coupeur se rend à domicile sur demande.

Le Saint-Hubert-Club de France

A la veille de l'ouverture de la chasse, nous sommes heureux d'annoncer, de nos premiers, la constitution toute récente, à Paris, sous le nom de *Saint-Hubert-Club de France*, d'une vaste fédération qui se propose d'englober tous les chasseurs de France. Cette Société a pour but l'étude et la mise en pratique des meilleurs moyens afin d'améliorer la chasse, combattre le braconnage, aider les chasseurs en tout ce qui peut leur être utile, et leur procurer de nombreux avantages matériels.

Nous reviendrons en détail sur ce que se propose de faire cette Société, et sur son organisation. Pour le moment, définissons-la d'un mot, en disant qu'elle sera pour les chasseurs ce que le *Touring-Club de France* est pour les cyclistes.

Une association puissante, unique pour la France, comprenant des adhérents se chiffant par milliers (le *Touring-Club* a plus de 75.000 sociétaires) peut seule avoir l'autorité nécessaire pour la défense des intérêts généraux des chasseurs. Les Sociétés locales qui ont essayé de se constituer et d'agir, restent trop faibles et ne peuvent aboutir à aucun résultat pratique.

C'est ce qu'ont parfaitement compris un très grand nombre de membres de notre Société lyonnaise, la *Société Centrale des Chasseurs de Lyon et de la région*, qui n'ont pas hésité à donner leur adhésion à la société de Paris, se séparant ainsi de ceux qui ont cru devoir maintenir une Société purement locale, poursuivant un but tout à fait particulariste, et devenue, dès lors, de bien moindre intérêt.

Le *Saint-Hubert-Club de France*, dont la constitution vient d'être déclarée à la Préfecture de police de la Seine, et publiée au *Journal Officiel*, jouit ainsi d'une personnalité civile qui ne l'empêchera pas, nous en sommes sûrs, à être remplacé par la déclaration — si recherchée — d'utilité publique.

Son siège est à Paris, quai Voltaire, 25. Elle a pour président d'honneur M. Cunisset-Carnot, premier président de la Cour d'Appel de Dijon, dont le nom fait autorité en matière cynégétique et qui signe, dans le *Chasseur Français*, des articles si remarquables.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs que la chasse intéresse, à se faire inscrire au *Saint-Hubert-Club de France*. La cotisation, qui est de cinq francs seulement, ne peut être un obstacle pour personne.

Signalons que, pour tous renseignements ou adhésions, on peut s'adresser, dès à présent, pour la région lyonnaise, à M. Louis Sargnon, avoué au Tribunal, président de la section de Lyon et vice-président du S. H. C. F.

L. des CREUZES.

L'ouverture de la chasse. — L'ouverture de la chasse, sur les propositions des préfets, est fixée au 31 août pour la 2^e zone, formée par les départements suivants:

Basses-Alpes (partie), *Hautes-Alpes*, *Ardeche*, *Aceyron*, *Drôme*, *Isère*, *Haute-Loire*, *Puy-de-Dôme*, *Savoie*, *Haute-Savoie*.

Au dimanche 7 septembre pour la troisième zone, comprenant:

Ain, *Allier*, *Côte-d'Or*, *Doubs*, <

AUTOMOBILISME

Critérium de Provence

Cette course de 150 kilomètres organisée, par l'Automobile-Club de Salon le 14 septembre prochain, comporte d'importants prix offerts par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, la ville de Salon, le Cercle des Arts-et-Métiers de Salon et l'Automobile-Club de Salon, suivant les catégories ci-après :

1^{re} Catégorie. — Voitures. — Prix : 1.500 fr. ; 2. 200 fr. ; 3. 100 fr. ; 4. 50 fr. ; 5. deux médailles.

2^e Catégorie. — Voitures légères. — Prix : 1.300 fr. ; 2. 150 fr. ; 3. 75 fr. ; 4. deux médailles.

3^e Catégories. — Voiturettes. — Prix : 1.200 fr. ; 2. 100 fr. ; 3. 50 fr. ; 4. deux médailles.

4^e Catégories. — Motocyclettes. — Prix : 1.150 fr. ; 2. 75 fr. ; 3. 50 fr.

5^e Catégorie. — Motocyclettes. — Prix : 1.100 fr. ; 2. 50 fr. ; 3. 25 fr.

Le règlement adopté est celui de l'Automobile-Club de France.

Clasificación. — Les véhicules seront divisés en 5 catégories :

1^{re} Catégorie. — Voitures de 650 à 1.600 kilogrammes, deux places occupées côte à côte.

2^e Catégorie. — Voitures légères de 400 à 650 kilogrammes, deux places occupées côte à côte.

3^e Catégorie. — Voiturettes au-dessous de 400 kilogrammes, une place occupée.

4^e Catégorie. — Motocyclettes au-dessous de 250 kilogrammes.

5^e Catégorie. — Motocyclettes au-dessous de 50 kilogrammes.

Le poids est entendu à vide, sans eau, ni essence, ni huile, ni outils, ni pièces de rechange, ni accumulateur d'allumage.

Itinéraire (150 kilomètres). — Deux fois Salon-Arles et retour. Départ : Salon, borne 42.500, Arles, borne 80, Salon, borne 42.500, Arles, borne 80, Salon (arrivée), borne 42.500.

Le droit d'entrée définitivement acquis est fixé à 20 fr. pour la 1^{re} catégorie ; 15 fr. pour la 2^e catégorie ; 10 fr. pour la 3^e et 4^e catégorie, et 5 fr. pour la 5^e catégorie. Les engagements accompagnés du droit d'entrée seront clos le 11 septembre, à 7 heures du soir. Ils devront être adressés à M. Bertin, président de l'A.C. de Salon, portant le nom du conducteur, le poids et le type du véhicule, le numéro du véhicule et celui du permis de circulation.

Coupe Provinciale du Sud-Est. — Nous rappelez que le même jour et sur le même parcours, deux fois Salon-Arles et retour, sera disputée la coupe provinciale entre nos Sociétés Automobiles du Sud-Est.

La course de côte de l'Auto-Cyclophile Lyonnais qui devait se disputer le 7 septembre, a été renvoyée au mois d'octobre.

M. Berliet, le fabricant d'automobiles bien connu dans notre ville et toute la région où ses voitures sont répandues, nous apprend que ses ateliers de la rue Paul-Michel-Perret étant devenus insuffisants, par suite de l'extension de ses affaires, il a dû les transporter à **Montplaisir, chemin des Quatre-Maisons, 12**, dans les usines occupées précédemment par l'ancienne Société des Ateliers de Montplaisir. Toutes nos félicitations, pour un succès, qui ne peut que continuer et fait grand honneur à l'industrie lyonnaise.

— A vendre à d'excellentes conditions 2 Tricycles à pétrole à l'état de neuf. Conditions exceptionnelles. S'adresser Directeur Véloroume Tête-d'Or.

BENZO-MOTEUR
Essence de Pétrole Spéciale
POUR AUTOMOBILES.

GRAND PRIX DES 1900
FENAILLE & DESPEAUX
1, Rue Constantine, LYON

CYCLISME

Le Match Piard-Rondelli

Il s'est disputé dimanche... mais à Paris, ce fameux match, qui toute la semaine avait défrayé les conversations dans nos milieux cyclistes. On sait que notre champion lyonnais a été battu, mais ajoutons que sa défaite a été fort honorable.

Du reste, voici l'opinion de nos confrères sportifs sur cette rencontre sensationnelle.

De l'Auto-Vélo : Ce match d'amateurs a semblé plaire vivement au public. Il est vrai qu'il présentait un réel intérêt puisqu'il mettait aux prises deux hommes de grande valeur.

Rondelli a mal couru la première manche dans laquelle il n'a pu lutter. Dans la seconde il est resté sur la roue de son adversaire, mais n'a pu faire mieux. Mais ce n'est pas déjà si mal, si l'on songe que Piard est deux fois gagnant du Grand Prix de Paris et champion du monde et, surtout, qu'il a réussi à faire le meilleur temps de la journée pour les 200 m. : 12 secondes juste.

Du Vélo : Malgré sa défaite, on peut considérer l'amateur lyonnais comme un homme de tout premier ordre.

U. V. F.

Le Comité Lyonnais de l'U. V. F. fera courir le 7 septembre sa dernière épreuve de 100 kilomètres pour le brevet militaire, sur le parcours officiel de Lyon à Morestel et retour (sans entraîneurs).

Cette épreuve sera la dernière de l'année, elle est ouverte aux membres de l'U. V. F. et aux indépendants. Une catégorie sera faite à ces derniers qui courront pour le brevet, lequel est remis à tous cyclistes effectuant le parcours en moins de cinq heures.

En même temps que ces 100 kilomètres serviront d'épreuve pour le brevet, ils serviront également de championnat de fond du Sud-Est. Le Comité Lyonnais a décidé d'envoyer à ses frais, à Paris, le champion du 7 septembre, pour

courir le Championnat de France. Voilà qui va stimuler nos cyclistes régionaux, d'autant plus que de fort beaux prix seront distribués aux premiers arrivants, unionistes et affiliés.

Les présidents des Sociétés, désireux de faire courir leur champion, ont fond et d'être chronométrés officiellement, pourront inscrire leurs membres chez M. Exalté, rue Grenelle, 1, à Lyon, de même devront s'inscrire à cette adresse les unionistes, affiliés et indépendants (droit 1 fr.).

Le Président du Comité d'amateurisme du Sud-Est informe les délégués des Sociétés que la réunion mensuelle sera renvoyée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Cyclistes amateurs Lyonnais.

Le Championnat de fond de la Société sur 100 kilomètres, aura lieu le dimanche 31 août.

L'inscription est fixée à 0 fr. 50 et sera remboursée à tous les partants. L'itinéraire sera fixé définitivement jeudi.

Familial-Cycle.

Nous avons déjà annoncé la course cycliste inter-clubs Lyon-Bourgoin et retour, qu'organise, pour le 31 août prochain, le Familial-Cycle. Les courses de cette excellente Société étant toujours de plus en plus intéressantes, nous croyons devoir inviter les coureurs qui voudraient y prendre part, à se faire inscrire au siège, Brasserie Genevoise ou chez M. Bouchet, le secrétaire, rue d'Algérie, 5, ou chez M. Charbonnier, rue Fournet, 9.

Le Conseil d'administration a déjà réuni de nombreux et beaux prix pour cette course. Ajoutons que M. Charbonnier, le mécanicien de la Société, offre, en plus des prix, une bicyclette grand luxe, au premier arrivant, sur une des machines de sa maison.

Rapid-Club.

Les sociétaires désirant courir le championnat de fond de la Société, qui aura lieu le 7 septembre prochain, en même temps que l'épreuve de 100 kilomètres de l'U. V. F., sont priés de se faire inscrire avant le dimanche 31 courant, au siège, 15, cours Lafayette prolongé.

L'inscription, fixée à 1 franc, sera remboursée à tous les partants.

Vélo-Club Creusois. — Le Vélo-Club Creusois a donné dimanche, à 2 h. de l'après-midi, sa course de Lyon à la Verpillière et retour ; les coureurs ont été ainsi classés :

Chancrin a été déclaré champion, il a fait le parcours en 1 h. 8 ; Martinault, en 1 h. 15 ; Raton, en 1 h. 16 ; Barthe, en 1 h. 20, etc.

Le président leur adresse ses félicitations et espère qu'ils ne s'oublieront pas pour la course du 14 septembre.

Le match Giroud-Gougenheim.

Une cinquantaine de spectateurs étaient réunis jeudi soir au vélodrome de Genas pour assister au match conclut le 10 août dernier entre MM. Gougenheim et Giroud, de l'Auto-Cyclophile Lyonnais.

Le match annoncé pour 6 heures ne s'est disputé qu'à 7 h. 1/4, un des malchanceux s'étant fait attendre plus que de coutume.

Mais les deux malchanceux ont le poteau. Gougenheim lancé par Lagarde, et Giroud, par son manager Néron. Le coureur Clavel remplit l'office de Starter (?) pour la circonstance, et voit nos deux malchanceux partis pour six tours, 3.000 mètres à un train soutenu, Gougenheim à la corde, Giroud faisant constamment le grand virage. L'ordre ne se modifie pas jusqu'au dernier tour où Giroud part à fond, mais il n'est pas encore au dernier virage que Gougenheim, réellement plus vite cette fois, le passe pour gagner de plusieurs longueurs sur son adversaire relevé, T. 603.

Reconnu parmi les spectateurs MM. Terrasse, Francillon, Rhomer, Piliot, Pantard, ainsi que de nombreux membres de l'A. C. L., nos deux directeurs de vélodrome MM. Ravet et G. Lambrecht ainsi que la plupart de nos coureurs amateurs et professionnels.

Le Bulletin officiel de l'U. V. F., du 10 août, par conséquent jour du Grand Prix Cycliste de Lyon, publiait l'entrefilet suivant :

Il est infligé 50 fr. d'amende aux coureurs licenciés Mille d'Orange, Jacquet et Clavel de Lyon, aux frères Friol, de Tain, qui se sont alignés au Puy, le 14 juillet, dans les courses organisées par la Pédale Vellavienne, société non affiliée.

Comme on le sait, la plupart de ces coureurs ont pris part à la réunion de Genas, aucun délégué sportif de l'U. V. F. n'étant présent pour recevoir le montant de leur amende.

On annonce que M. G. Lambrecht vient de résilier le bail qui l'attachait à la direction du vélodrome de Genas.

Clavel et Friol aîné viennent d'être requalifiés par la commission sportive de l'U. V. F.

Plusieurs coureurs lyonnais prendront part demain aux courses organisées par le V. C. M. à Morez (Jura). Citons entre autres Lagarde, Clavel, Mille et Giroud.

Le classement final de la course de trois jours a donné : 1. Linton ; 2. Bonhours ; 3. Huert ; 4. Robl, qui dans les deux dernières épreuves, a été victime d'accident.

À Moulins, le match de 50 kilomètres a été gagné par Simar, battant de 22 tours Gougoltz, dont les motocyclettes n'ont pas marché. Il est vrai que la veille, à Montluçon, Gougoltz avait battu Simar de 9 tours sur la même distance.

Le Grand Prix de Copenhague s'est terminé par la victoire d'Ellegard devant Meyers et Bixio.

Un petit succès qui nous convient de noter, Notre confrère, M. Louis Milbau, directeur du Midt Sportif, a été réélu aux dernières élections municipales de Marseille et nommé adjoint au maire de cette ville.

Toutes nos félicitations à l'élui qui représentera dignement les intérêts des sportifs au Conseil Municipal.

Un déplorable accident a attristé, l'autre mercredi, la séance d'entraînement du Parc des Princes. Le coureur Breton touchant la roue d'un de ses camarades fit une embardée violente, se laissa dévaler sur le virage et vint en collision avec Marius Thé lancé à toute allure sur sa motocyclette. Le choc fut effroyable. Tandis que Thé s'en sortait avec quelques contusions, le malheureux Breton était ramassé, le crâne fracturé, le bras droit cassé, plusieurs côtes enfoncées. Il a succombé quelques instants après.

AVIRON

Les Championnats d'Aviron

Félicitons le Cercle de l'Aviron, qui seul de nos sociétés nautiques représentait la région aux Championnats de France, à Paris, de son classement de second dans les épreuves de 8 et 4 seniors.

Nous apprenons, que le Cercle d'Aviron sera représenté également, aux championnats d'Europe à Strasbourg, où, à cette occasion, une course de 2 juniors a été intercalée dans le programme et à laquelle prendront part MM. Raymond et Vuillier.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques

U. S. F. S. A.

COMITÉ DU SUD-EST

Commission de football. — Samedi, 23 août, à 9 heures, réunion de la commission de football, au siège. Présence indispensable de tous les délégués.

Commission de courses à pied. — La réunion qui devait avoir lieu le 16, a été renvoyée à ce soir, 23 août, à 9 heures, au siège.

Ordre du jour : Challenge d'Automne.

Racing et Cercle réunis. — Demain à 2 h. 1/2, au terrain, 210, route d'Heyrieu, première réunion d'entraînement de Rugby, ainsi qu'en vue du Challenge d'Automne.

Par une lettre que nous adresse le secrétaire du Stade Roannais, cette société proteste contre la fixation hâtive des championnats de natation du S. E.

Quatre Roannais, arrivés dans la matinée, du 10 août, n'ont appris qu'à Lyon, au moment de leur arrivée, que le championnat était en train de se disputer, et n'eurent autre chose à faire que de s'en retourner.

Sans savoir quelle solution le Comité du Sud-Est donnera à la réclamation du S. R., nous croyons pouvoir ajouter que les engagements des nageurs roannais n'ont jamais été envoyés au Sud-Est. Seule une lettre, en date du 11 juillet, annonçant l'envoi probable de quelques nageurs, mais cela ne constitue pas un engagement régulier.

N'y aurait-il pas des torts des deux côtés ?

On annonce le prochain mariage de M. J. Pacoud, l'excellent coureur à pied bien connu du Racing et Cercle réunis.

Pacoud n'abandonnera pas la course à pied pour cela et nous le verrons encore s'aligner de temps en temps dans les grandes épreuves de notre région.

Cependant cet excellent coureur de fond, qui avait commencé son entraînement en vue de Marathon-amateurs, vient d'abandonner toute idée de prendre part à cette épreuve.

Il avait été question au Sud-Est, l'an dernier d'organiser, en automne, un steeple-chase de 4.000 mètres qui aurait servi de championnat du Sud-Est. L'organisation de cette épreuve fut renvoyée à l'année suivante.

N'y aurait-il pas lieu de s'en occuper dès maintenant, d'autant plus que nos clubs régionaux commencent à avoir de bons sauteurs ?

Notre ami Charles Gallay, un des plus dévoués membres du Racing et Cercle réunis, qui, on le sait, est un alpiniste enragé, vient d'effectuer avec succès la traversée du Mont-Cervin, de Valtournanche à Zermatt.

On sait que l'ascension du Cervin, périlleuse en temps normal, est considérée comme très dangereuse avec la glace et la neige, surtout l'entreprise de Valtournanche (versant italien), ce côté devenant alors absolument impraticable.

Aussi cette prouesse n'a-t-elle été accomplie qu'au prix de difficultés extraordinaires, notre compatriote ayant eu à subir un froid épouvantable et de dangereuses tempêtes de neige.

M. Ch. Gallay, qui a déjà effectué plusieurs ascensions remarquables, est arrivé sans blessures importantes à Zermatt, versant suisse, plus heureusement que les alpinistes anglais et étrangers qui s'y étaient essayés inutilement depuis le début de la saison.

Pour couper court à certains bruits, on nous prie d'annoncer que M. Pelletier n'a jamais été radié du R. C. L. et que, s'il n'a pas été porté sur les listes, ce n'est que par erreur du secrétaire, par suite du départ de M. Pelletier, pour la Chine.

M. Aynard, de l'Union sportive du Mans, a battu l'autre mercredi, sur le terrain du R. C. F., à Paris, le record du monde du lancement du disque avec 41 m. 26. Le précédent record était au Tchèque Janda avec 39 m. 42.

BEAUNE. — Grand prix de l'Union Sportive Beaunoise. — Les Grands Prix de l'U. S. B. se sont disputés dimanche par un très beau temps et devant une nombreuse assistance qui a suivi les courses et concours avec grand intérêt. Voici les résultats :

100 m. plats hand. (finale). — 1. Fontaine (U. S. B.), 7 m. ; 2. Raymond (U. S. B.) ; 3. Ravot (U. S. B.) ; N. P. Gagnerot tombé, T. 41.

Saut en longueur. — 1. Maubert (F. C. L.), 5 m. 20 ; 2. Belin (R. C. C.), 5 m. 14 ; 3. Picard (R. C. B.), 4 m. 95.

400 m. plats hand. — 1. Fontaine, 13 m. ; 2. Raymond, 21 m. ; 3. Bergeret ; (U. A. L. C.), temps non constaté ; Frisia (R. C. C.), 10 m., rejoint très vite, mais ne peut passer la piste étant trop étroit.

Lancement du poids. — 1. Paquette (R. C. B.), 10 m. ; 2. Chandelier (U. S. B.), 9 m. 33 ; 3. Picard (R. C. B.), 9 m.

Saut en hauteur. — 1. Maubert (F. C. L.), 1 m. 55 ; 2. Paulowski (R. C. C.), 1 m. 45 ; 3. Guiral (U. S. B.), 1 m. 42. L'absence de Maubert est très admirée.

Saut à la perche. — 1. Guiral (U. S. B.), 2 m 84 ; 2. Chandelier (U. S. B.), 2 m. 75 ; 3. Maubert (F. C. L.), 2 m. 70.

300 m. plats hand. — 1. Bouchard (U. S. L.), 40 m. ; 3. Bourreau (U. S. D.), 40 m. ; 3. Larose (U. S. B.), 140 m. T. 9'15". Belin, scratch, partant à 40 m. des premiers limités, Bouchard et Bourreau, rejoint en moins d'un demi-tour, mais abandonne peu après, ne s'étant pas entraîné sur la distance. Très belle course de Bouchard, bien en forme, et de Mercey, un débutant qui promet.

Bonne journée pour les athlètes beaunois qui, bien qu'ayant de sérieux handicaps ont montré de réelles qualités.

A tout Acheteur d'une Bicyclette

UNE

Machine à Coudre pour rien

La marque des Machines à Coudre LIBERIA, désirant faire apprécier la valeur de ses excellentes machines à coudre, a décidé de lancer sur la place de Lyon 100 Machines.

Pour les répandre parmi le public, la Maison s'est entendu avec M. A. BONNETON, 29, Cours Morand, représentant des premières marques de bicyclettes Clever, Métropole, Acatène, Perfecta et Sirius. — En conséquence, tout Acheteur d'une Bicyclette RECEVRA EN PRIME UNE MACHINE A COUDRE avec coffret ; il y a trois numéros de machines à coudre.

Les Prix de nos bicyclettes continueront à être les mêmes. (Spécial luxe, roue libre, changement de vitesse, homme ou dame), c'est-à-dire 225, 250, 275, 300, 350 et 400. Toutes ces machines seront garanties comme par le passé.

Les Primes sont visibles dans nos Magasins dès à présent

Les Inscriptions sont reçues dès aujourd'hui chez

A. BONNETON

CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

Dépositaire de la Maison DE DION-BOUTON et des Autobicyclettes "STIMULA"

MAGASIN : Cours Morand, 29

Atelier et Garage, rue Tronchet, 41

Téléphone : 1-01

Téléphone : 1-01

Voir la Voiturette Automobile "LIBERIA"

Casino-Kursaal

Soirée d'inauguration superbe dans un cadre moderne et fait pour charmer.

Le programme dès la réouverture comporte une série de numéros à sensation :

L'exquise diseuse Norey a égrené les perles d'un répertoire à peu près inédit, le talentueux Vignat a été étonnant de naïveté dans ses chansons militaires, où il est inimitable. Côté attractions, il convient de citer les Dahlias, les Phalènes, les cinq cyclistes Warwick et surtout les deux sœurs Meulier, artistes vraiment merveilleuses qui ont été applaudies avec un enthousiasme extraordinaire, etc. Tous le monde ira voir la nouvelle troupe du Casino-Kursaal et, en même temps, la transformation de notre premier music-hall lyonnais.

Félicitons vivement M. Rasimi de cette innovation et de la composition d'un spectacle qui ne le cède en rien aux scènes parisiennes.

Concert de l'Horloge.

Voici la saison estivale qui s'avance et les merveilleux spectacles du Music-Hall du cours Lafayette se sont succédés en apportant de notables changements dans la composition du programme. Aussi, beaucoup de sincères amateurs remercient la direction d'avoir brava les fortes chaleurs pour leur conserver une agréable distraction. Il est vrai qu'à l'Horloge, on est sûr d'y rencontrer une troupe de très bon spectacle digne des premiers établissements parisiens. Au moment où paraîtront ces lignes, les premiers de deux pièces bien différentes seront données, d'abord Le cas de M. Benoît, comédie, et Son Amant, vaudeville militaire avec le désopilant Grinda.

Constations également le succès triomphal de M. Dalbret, un chanteur déjugué à la voix sympathique ; de Grinda, ex-qué, de Dejean, le désopilant troupière, et de la troupe.

Dimanches et fêtes, matinee à 2 heures.

Prochainement, Diane s'enfuit, pièce à grand spectacle.

Maisons recommandées

Sur la demande de nos lecteurs et de nombreux touristes, nous donnerons régulièrement la liste des Mécaniciens et Hôtels pour chaque ville. Nous invitons nos amis à nous indiquer toutes les maisons de confiance qui conviendraient de mentionner dans la revue du Sud-Est.

MÉCANICIENS

Aix-les-Bains DOMENGE fils, constructeur. Réparations. Essences.

Bellevue FRANCHOT, constructeur, agent des meilleures marques. Garage. Réparations. Ess.

Lagnieu TROLLION, constructeur. Cycles. Automobiles. Hélices.

Lyon BONNETON, 29, cours Morand. Tél. 1.01, constructeur mécanicien, représentant de la maison Dion-Bouton. Garage. Réparations.

Lyon LUMB, 5, rue de Vendôme. Téléphone. Garage. Réparations. Essences.

Villefranche P. Lacroix, 11, rue Victor-Hugo. Tél. Bicyclettes. Automobiles. Agent des meilleures marques. Réparations, garage.

HOTELS

Bourg GRAND HOTEL DE FRANCE. Téléphone. Omnibus à tous les trains.

Bellevue GRAND HOTEL PIERROLLET (remise). Omnibus à tous les trains.

St-Genis-d'Aoste LABULLY (Bâtaux de Savoie). Villégiature. Remise.

Yenne ORSET. Villégiature. Remise. Excursions. Pension de famille.

HEVID
ONCIENT
Le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corré, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.
En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferrés

JOINTS MÉTALLO-PLASTIQUES
Pour Vapeur, Air chaud, Eau chaude ou froide, Produits chimiques
INDISPENSABLES pour AUTOMOBILES
Ce Joint est composé d'caoutchouc pur, préservé d'une feuille cuivre rouge, très souple, ou tout autre métal.
VITAL FARGÈRE
Fabricant breveté S. G. D. G.
3, rue Pailhon, S. E. (Lyon)

Manufacture Lyonnaise de
CYCLES
Echange, Location, Réparations
J. DUTRIEUX
11, rue Dupuy, 11. — LYON
Spécialité de Machines de Course sur Route et sur Piste
Maison Fondée en 1867

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.
P. LEGENDRE & Co, LYON. — Anc. Mes A. Waltener.

Cycles "DUNA" LES MEILLEURS. LES MOINS CHERS F. HONNORAT 41, Quai de la Charité LYON

